



**LE ROLE DU DROIT DANS LA MODERNISATION DE L'ELEVAGE DE
RUMINANTS ET PORCINS DANS LA CITE DE LUPUTA
(PROVINCE DE LOMAMI RDC)**

**THE ROLE OF LAW IN THE MODERNIZATION OF RUMINANT AND PIG FARMING IN THE
TOWN OF LUPUTA, LOMAMI PROVINCE, DRC**

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| 1. BUKASA KAHIA Roland | 5. NGOYI KASANJI Alphonse |
| 2. ILUNGA TSHIMANGA Léon | 6. MULAJI KABUE Odon |
| 3. KAYEMBE MENDA Christian | 7. NSONGA BANZA Huguette |
| 4. MUKENDI KABANGU François | 8. TSHIAMALA KABEYA Gabriel Cyrille. |

CENTRE DE RECHERCHE, DE SELECTION, D'ADAPTATION DES RUMINANTS ET PORCINS

Résumé : La modernisation de l'élevage un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et le développement économique en République Démocratique du Congo. Cet article analyse le rôle du droit dans la transformation des systèmes d'élevage des ruminants et porcins dans la cité de Luputa. A partir d'une approche comparative internationale (Europe, Etats-Unis, Afrique) et d'une analyse locale, il démontre que l'absence d'un cadre juridique efficace limite la productivité et la rentabilité et la rentabilité. L'étude propose des mesures juridiques concrètes visant à améliorer les pratiques d'élevage. Cet article a comme but principal d'analyser le rôle du Droit dans la modernisation de l'élevage des ruminants et porcins, en mettant en évidence comment un cadre juridique adapter peut améliorer la productivité, la rentabilité et la sécurité alimentaire, dans le contexte de Luputa, en RDC. Nous avons mené une étude descriptive, qualitative à partir d'une approche mixte, analyse documentaire (textes juridiques, rapport FAO) observation des pratiques locales à Luputa, approche comparative internationale et analyse statistique descriptive.

Mots clés : Modernisation de l'élevage, Droit agricole, cadre juridique, sécurité alimentaire, RD Cogo etc.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.20511926>

INTRODUCTION

Le Droit constitue un levier fondamental pour encadrer et stimuler la modernisation de l'élevage des ruminants et porcins. Il organise les conditions juridiques nécessaires à l'amélioration des pratiques d'élevage. A travers des normes adaptées, il favorise la productivité et la sécurité sanitaire. Le cadre légal contribue également à la protection des éleveurs et des consommateurs. Il encourage l'investissement et l'innovation dans le secteur de l'élevage. Par ailleurs, il participe à la gestion durable des ressources animales et environnementales. Enfin, le droit renforce la structuration et la compétitivité des filières d'élevage à l'échelle locale. Dans le

pays développés comme ceux de l'Europe et des Etats-Unis, le droit joue un rôle structurant dans la modernisation de l'élevage. Il impose des normes strictes en matières de :

- Santé animale
- Sécurité alimentaire
- Protection de l'environnement
- Bien-être animal

Ces réglementations permettent d'atteindre une production intensive, contrôlée et rentable. L'absence de régulation efficace entraîne :

- Propagation des maladies animales
- Faible productivité
- Difficulté d'accès aux marchés

En République Démocratique du Congo, et particulièrement à Luputa, l'élevage des ruminants et porcins est confrontés à :

- Un vide juridique relatif
- Un manque d'encadrement institutionnel
- Une faible adoption des innovations

D'où la nécessité d'analyser le rôle du droit dans ce processus de modernisation :

Comment le droit peut-il contribuer efficacement à la modernisation de l'élevage des ruminants et porcins dans la cité de Luputa ?

L'absence d'un cadre juridique efficaces limite la modernisation de l'élevage à Luputa l'application stricte des normes juridiques améliorerait la productivités et la rentabilité. La modernisation de l'élevage dépend autant du droit que des facteurs techniques. Une étude descriptive transversale a été réalisée sur une période de 5 mois à partir (du mois d'Avril 2025 au mois de Septembre 2025 correspondant à la fin de la saison de pluie et au début de la saison sèche cette période a été choisie afin de s'adapter à la dynamique saisonnière influençant les activités d'élevage et les pratiques de production des ruminants et des porcins dans la zone d'étude.

METHODOLOGIE

L'étude repose sur :

- Analyse documentaire (textes juridiques, rapport FAO)
- Observation des pratiques locales à Luputa
- Approche comparative internationale
- Analyse statistique descriptive

1. Critères d'inclusion

Sont retenus dans l'étude :

- Les éleveurs des ruminants et porcins vivant dans la cité de Luputa
- Les exploitants exerçant effectivement une activité d'élevage au moment de l'enquête
- Les personnes ayant acceptées de participer à l'étude

2. Critères d'exclusions

Sont exclus :

- Les personnes n'exerçant pas l'élevage des ruminants ou porcins
- Les éleveurs absents lors de la collecte des données
- Les individus refusant de participer ou fournissant les informations incomplètes

3. Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été déterminée à partir de la formule Cochran (1977) :

$$n = \frac{z^2 \times p(1-p)}{d^2}$$

Où

- N= taille de l'échantillon ;
- Z= valeur correspondant au niveau de confiance choisi ;
- p = proportion estimée de la population présentant la caractéristique étudiée ;
- D= marge d'erreur acceptable.

4. Collecte des données

Les données ont été collectées à l'aide :

- D'enquête de terrain (questionnaire ou interviews)
- D'observations directes des pratiques d'élevage
- De documents administratifs ou juridiques liés au secteur

5. Variables indépendantes

Elles incluent notamment :

- Le cadre juridique (lois, règlements)
- Le niveau d'instruction des éleveurs
- L'accès aux ressources (financières, techniques)
- Les politiques publiques en matière d'élevage

6. Gestion et analyse des données

- Les données ont été codées, saisies et vérifiées
- L'analyse a été réalisée à l'aide des méthodes statistiques (descriptives et éventuellement analytiques)
- Les résultats ont été présentés sous forme de tableaux et graphiques

7. Considérations éthiques

- Consentement libre et éclairé des participants
- Utilisation des données uniquement à des fins scientifiques

Résultat

Tableau 1 : Comparaison entre élevage traditionnel et moderne

Critères	Elevage traditionnel	Elevage modernisé
Productivité	Faible	Elevée
Encadrement juridique	Absent	Présent
Accès aux marchés	Limité	Large
Hygiène	Faible	Contrôlée
Rentabilité	Faible	Elevée

Le tableau met en évidence une différence significative entre les systèmes d'élevage traditionnel et modernisé dans le contexte de Luputa.

On observe que : La productivité est nettement plus élevée dans le système modernisé. Cela s'explique par l'application des normes juridiques, relatives à l'alimentation, au suivi vétérinaire et à la gestion des exploitations. L'encadrement juridique est quasi inexistant dans l'élevage traditionnel, ce qui entraîne une désorganisation. L'accès au marché est limité pour les éleveurs traditionnels, car leurs produits ne respectent pas toujours les normes exigées. Le niveau d'hygiène est faible dans les systèmes traditionnels, favorisant les maladies ce tableau démontre que le droit agit comme un facteur structurant qui transforme un élevage de substance en une activité économique rentable et organisée.

TABLEAU 2. Impact des normes juridique sur l'élevage

<i>Norme juridique</i>	<i>Effet direct</i>
Normes sanitaires	Réduction des maladies
Réglementation foncière	Sécurisation des investissements
Contrôle vétérinaire	Amélioration de la qualité
Normes environnementales	Protections des ressources

Ce tableau met en évidence les effets directs de différentes normes juridiques sur la performance de l'élevage. Les normes sanitaires contribuent à la réduction significative des maladies animales, ce qui diminue les pertes économiques. La réglementation foncière sécurise les éleveurs en leur garantissant un accès stable à la terre, favorisant ainsi les investissements à long terme. Le contrôle vétérinaire obligatoire améliore la qualité des produits (viande, lait) ce qui facilite leur commercialisation. Les normes environnementales permettent de limiter les impacts négatifs de l'élevage, notamment la dégradation des sols et la pollution. Le droit n'est pas seulement un outil de contrôle, mais levier de performance économique, sanitaire et environnementale.

Tableau : 3 Situation de l'élevage à Luputa

<i>Indicateur</i>	<i>Valeur estimée</i>
Taux d'élevage traditionnel	80%
Accès aux services vétérinaires	30%
Taux de mortalité animale	35%
Niveau de modernisation	Faible

Les données montrent que la majorité des pratiques d'élevage à Luputa restent traditionnelles. Avec 80% d'élevage traditionnel, cela traduit une faible modernisation du secteur. L'accès aux services vétérinaires (30%) est insuffisant, ce qui explique le taux élevé des maladies. Le taux de mortalité animale (35%) est très élevé, révélant un manque d'encadrement sanitaire et juridique. Le niveau global de modernisation est faible, ce qui limite la contribution d'élevage à l'économie locale. Ces résultats confirment que l'absence ou la faiblesse du cadre juridique et institutionnel constitue un obstacle majeur au développement de l'élevage.

I. LE ROLE DU DROIT DANS LA MODERNISATION DE L'ELEVAGE

Le droit constitue un outil essentiel pour :

- ❖ Organiser la production
- ❖ Sécuriser les investissements
- ❖ Améliorer la qualité des produits

1. Encadrement sanitaire

Le droit impose :

- Vaccination obligatoire

- Contrôle vétérinaire
- Normes d'hygiène

Résultat : réduction des pertes animales

2. Organisation économique

Le droit permet :

- L'accès au crédit
- La structuration des filières
- La production des éleveurs.

II. LES DEFIS JURIDIQUES A LUPUTA

1. Insuffisante des lois

Absence de législation spécifique

Faible vulgarisation des textes existants

2. Faible application

Même lorsque les lois existent, elle n'est pas appliquée efficacement

3. Manque d'encadrement institutionnel

- Peu de services vétérinaires
- Absence d'inspection régulière

III. MESURES JURIDIQUES PRATIQUES POUR LA MODERNISATION

Voici des actions concrètes et applicables :

1. Mise en place d'un cadre réglementaire local

- Adoption d'arrêtés provinciaux sur l'élevage
- Obligation d'enregistrement des exploitations

2. Renforcement des services vétérinaires

- Création de centres vétérinaires
- Contrôle régulier des élevages

3. Formation juridique des éleveurs

- Sensibilisation aux normes
- Vulgarisation des lois agricoles

4. Accès au financement

Créations pour les éleveurs

Discussion

Les résultats montrent que la modernisation de l'élevage dépend fortement du cadre juridique. Les pays développés ont réussi grâce à :

- De lois strictes
- Une application rigoureuse
- Un accompagnement des producteurs.
- A Luputa, le principal défi reste l'application des normes existantes.

Conclusion

Le Droit joue un rôle déterminant dans la modernisation de l'élevage des ruminants et porcins à Luputa. Toutes, son efficacité dépend de son adaptation au contexte local et de sa mise en œuvre effective. La RDC doit renforcer son cadre juridique afin de promouvoir un élevage moderne, productif et durable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. FAO (2019), statistiques sur l'élevage
2. CIRAD (2021), Elevage et santé animale
3. CORAF (2023) Innovation agricoles en Afrique
4. Banque Mondiale (2020), Agriculture en Afrique
5. Code agricole congolais
6. Ministère de l'Agriculture RDC
7. Revue Economie rurale (Europe)
8. Etudes élevage africain
9. Reseach sur Luputa (élevage porcin)
10. CIRAD élevage porcin
11. Politiques agricoles USA
12. Développement rural Afrique
13. Organisation mondiale de la santé animale
14. Rapports agricoles RDC.